

Le 1^{er} octobre 2020

Communiqué de presse

Une nouvelle organisation du travail pour des entreprises franciliennes fragilisées par la crise sanitaire

La CCI Paris Ile-de-France et la DIRECCTE Ile-de-France ont interrogé du 7 au 21 septembre* plus de 2 500 entreprises franciliennes (dont 70% de TPE) pour évaluer l'impact du renforcement des mesures sanitaires sur leur organisation et leur fonctionnement. Il en ressort des conclusions rassurantes – trois quart d'entre elles ne prévoient pas de cessation d'activité – mais aussi des tendances plus préoccupantes pour l'économie – plus de la moitié des entreprises interrogées n'envisage pas un retour de leur activité à un niveau d'avant crise avant le deuxième semestre 2021. Tour d'horizon.

Une situation économique fragilisée

76% des entreprises interrogées n'envisagent pas de cessation d'activité mais plus de la moitié des entreprises n'anticipent pas un retour de leur activité à un niveau pré-crise avant le deuxième semestre 2021. Les cafés-hôtels-restaurants, les transports et l'événementiel sont les trois secteurs les plus pessimistes. La baisse d'activité, consécutive à la crise sanitaire qui persiste, et les difficultés de trésorerie sont deux facteurs qui imposent aux entreprises de réduire leurs effectifs au cours des 6 prochains mois. **19% d'entre elles le prévoient.** Une nouvelle fois, les 3 secteurs cités précédemment restent les plus impactés : **39% l'envisagent pour l'événementiel**, 36% pour les cafés-hôtels-restaurants et 33% pour les transports.

Des mesures sanitaires qui impliquent coûts et organisation supplémentaires

Un tiers des entreprises interrogées affirment que le port du masque a nécessité une adaptation supplémentaire de l'organisation du travail par rapport à la fin du confinement. C'est particulièrement le cas pour les entreprises du numérique (40% d'entre elles) et les cafés-hôtels-restaurants (39%). Cette adaptation de l'organisation a occasionné des coûts additionnels par rapport à ce qui avait été prévu lors du déconfinement de mai. En effet, **53% des entreprises déclarent qu'elles devront fournir plus de masques par employé** et par jour qu'auparavant. Les cafés-hôtels-restaurants et l'événementiel font part de leur préoccupation concernant cet accroissement des coûts.

Le déploiement des règles de distanciation sociale va obliger les entreprises à revoir leur organisation : **62% pensent que cela devra être engagé de manière plus ou moins importante.** Et pour 13% d'entre elles, cette modification de l'organisation du travail aura même un impact sur l'immobilier, avec notamment des réductions de surfaces à prévoir et aussi une « *réorganisation des espaces partagés, un cloisonnement et un partage des locaux avec le télétravail* » comme l'affirme ce chef d'entreprise.

Le télétravail, une nouvelle tendance liée à la crise sanitaire

Le déploiement du télétravail dans les entreprises s'accélère. En effet, 33% des entreprises déclarent continuer à avoir une politique RH favorisant le télétravail depuis le 1^{er} septembre, **surtout celles des secteurs du numérique (78%) et des services financiers/immobiliers (45%).** Il s'agit d'un facteur de sécurité en cas de reprise de l'épidémie pour 66% des entreprises interrogées, mais aussi le résultat

d'une forte attente des collaborateurs pour 34% d'entre elles. Au contraire, les cafés-hôtels-restaurants et les commerces dans leur ensemble, qui ne peuvent pas réaliser de travail à distance, n'ont pas de politique RH favorisant le télétravail.

Un plan de relance pour redonner confiance

78% des entreprises déclarent avoir une bonne connaissance du plan de relance présenté par le gouvernement début septembre et **69% d'entre eux pensent qu'il répond à leurs besoins**. Les attentes sont très fortes dans les secteurs les plus touchés (cafés-hôtels-restaurants et l'événementiel), notamment sur les baisses de charges ou les mesures de simplification administrative. Un chef d'entreprise interrogé ajoute même qu'il est important de « *redonner confiance au climat des affaires et arrêter de parler de ce qui fait peur.* » Dans ce contexte tendu, un nouveau confinement total ou partiel aurait un effet extrêmement négatif malgré le plan de relance.

** Enquête réalisée par le Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services (CROCIS) de la CCI Paris Ile-de-France, conjointement avec les services de la DIRECCTE Ile-de-France. Au total, 2 527 chefs d'entreprises franciliens ont répondu par e-mail, dont 1 800 retours d'entreprises de moins de 10 salariés (70%).*

[Enquête détaillée téléchargeable ici](#)

Contacts presse :

CCI Paris Ile-de-France

01 55 65 70 52 / servicepresse@cci-paris-idf.fr

<https://www.cci-paris-idf.fr>



[@CCI IdF Presse](#)

Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75 IDF](#)